

Surveillance de la varicelle

| GUADELOUPE-MARTINIQUE | Le point épidémiologique — N°03 / 2013

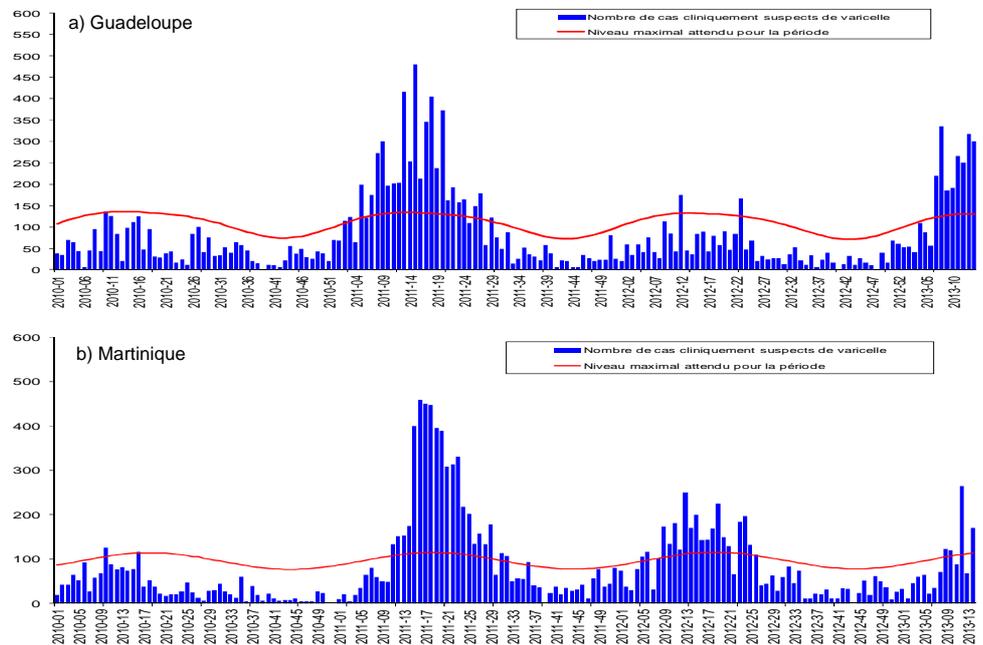
Surveillance des cas cliniquement évocateurs par les médecins sentinelles

En Guadeloupe, le nombre de cas cliniquement évocateurs de varicelle vus en médecine de ville s'est stabilisé au cours des deux dernières semaines (S2013-13 et S2013-14). Néanmoins, les valeurs enregistrées avoisinent toujours les 300 cas hebdomadaires et restent au dessus des valeurs maximales attendues pour la saison (Figure 1, a).

En Martinique, au cours des deux dernières semaines, on enregistre une baisse du nombre de consultations pour varicelle. Cette diminution est toutefois à relativiser en raison de la fermeture de certains cabinets médicaux durant les fêtes de Pâques. Début avril, on estime à environ 170, le nombre de cas de varicelle; cette valeur reste au dessus des valeurs maximales attendues pour la saison (Figure 1, b).

| Figure 1 |

Nombre* estimé hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de varicelle, Guadeloupe (a) et Martinique (b), janvier 2010 à avril 2013



*Le nombre de cas cliniques est une estimation pour l'ensemble de la population de Guadeloupe d'une part et de Martinique d'autre part du nombre de personnes ayant consulté un médecin généraliste pour un syndrome clinique évocateur de varicelle. Cette estimation est réalisée à partir des données recueillies par le réseau des médecins sentinelles.

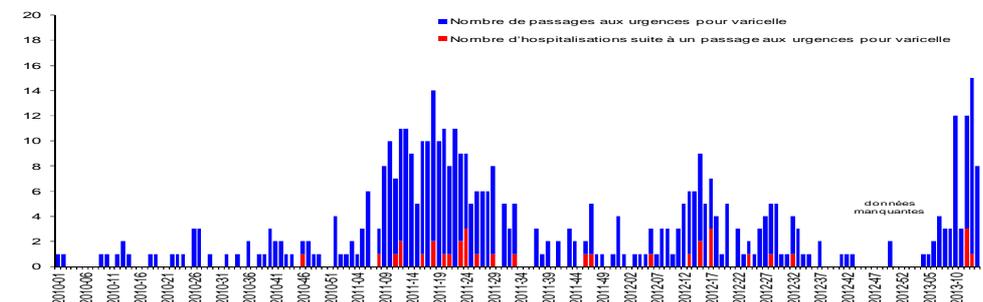
Surveillance des passages aux urgences en Guadeloupe

Entre fin janvier (S2013-04) et fin mars, le nombre de passages aux urgences pour varicelle des Centres hospitaliers de Pointe à

Pitre et de Basse- Terre a augmenté atteignant 14 passages fin mars; une légère diminution de ce nombre est enregistrée début avril (Figure 2).

| Figure 2 |

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences du CHU et CHBT pour varicelle et des hospitalisations consécutives, Guadeloupe, janvier 2010 – avril 2013



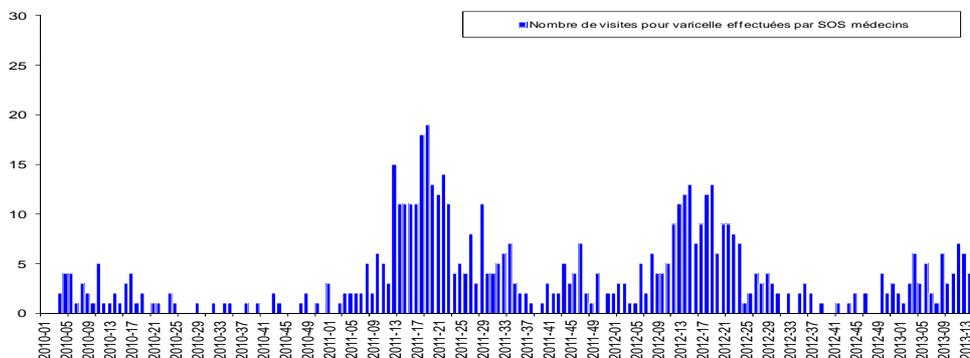
Surveillance de la varicelle par SOS médecins en Martinique

De fin décembre 2012 à la mi-mars 2013, le nombre hebdomadaire de visites pour varicelle réalisées par SOS médecins a augmenté pour atteindre la valeur maximale de sept durant la troisième semaine de mars. Une diminution de

ces visites pour varicelle est enregistrée au cours des deux dernières semaines (S2013-13 et 14) (Figure 3).

| Figure 3 |

Nombre hebdomadaire de visites médicales pour varicelle réalisées par SOS Médecins, Martinique, janvier 2010 à avril 2013



Analyse de la situation épidémiologique

En Guadeloupe, comme en Martinique, les épidémies de varicelle se poursuivent, toutefois une baisse du nombre de cas est amorcée dans les deux départements.

L'ampleur de ces épidémies saisonnières reste modérée.

Rappels et recommandations

La varicelle est une infection virale très contagieuse, généralement bénigne. Elle se manifeste principalement par une éruption reconnaissable par les petites vésicules qu'elle entraîne.

Elle est en général plus sévère chez l'adulte que chez l'enfant.

Elle peut être grave chez le sujet fragile ayant un déficit immunitaire ou chez la femme enceinte non immunisée **ou chez le nourrisson de moins de 6 mois**

Le Conseil supérieur d'Hygiène Publique de France ne recommande pas d'exclure les enfants atteints de varicelle des collectivités, tout en rappelant que la fréquentation d'une collectivité à la phase aiguë d'une maladie infectieuse n'est pas souhaitable.

Dans une collectivité fermée où se trouvent des personnes susceptibles de faire des formes graves, les personnes atteintes de varicelle doivent être isolées.

Le Conseil supérieur d'Hygiène Publique de France recommande de vacciner contre la varicelle dans les circonstances suivantes :

- la vaccination post-exposition, dans les 3 jours suivant le contact, pour les adultes

(>18 ans) immunocompétents et en l'absence de grossesse et d'antécédents de varicelle ;

- la vaccination des professionnels de santé, des professionnels de la petite enfance et des personnes en contact avec des patients immunodéprimés, sans antécédents de varicelle et dont la sérologie est négative ;

- la vaccination des adolescents de 12 à 18 ans sans antécédents de varicelle ;

- la vaccination des femmes en âge de procréer, après réalisation d'un test de grossesse négatif et sous contraception pendant les 3 mois suivant chaque dose de vaccin.

Si un cas de varicelle se déclare dans une collectivité, il est donc recommandé :

- aux enfants immunodéprimés,
- aux femmes enceintes
- aux adultes non vaccinés et sans antécédents de varicelle

qui ont été en contact avec la personne malade, de consulter rapidement leur médecin traitant.

Lien à consulter : http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcsp049r20070816_Varicelle.pdf

Remerciements à nos partenaires

Cellule de Veille d'Alerte et de Gestion Sanitaire des ARS, réseaux de médecins généralistes sentinelles, services hospitaliers, SOS médecins



Quelques chiffres à retenir

En Guadeloupe :

- 2065 cas estimés depuis le début de l'épidémie (semaines 2013-07 à 2013-14)

En Martinique :

- 830 cas estimés depuis le début de l'épidémie (semaines 2013-09 à 2013-14)

Directeur de la publication

Dr Françoise Weber,
Directrice générale de l'InVS

Rédacteur en chef

Mme Martine Ledrans,
Coordonnatrice scientifique de la Cire AG

Maquettiste

Claudine Suivant

Comité de rédaction

Yvette Adélaïde, Jessie Anglio, Alain Bateau, Sylvie Boa, Sylvie Cassadou, Jean-Loup Chappert, Elise Daudens, Maguy Davidas, Frédérique de Saint-Alary, Célia Joséphine, Martine Ledrans, Corinne Locatelli-Jouans, Marion Petit-Sinturel, Marie-Josée Romagne, Jacques Rosine

Diffusion

Cire Antilles Guyane
Centre d'Affaires AGORA
ZAC de l'Étang Z'Arbrot
Pointes des Grives
CS 80656
97263 Fort-de-France Cedex
Tél. : 596 (0)596 39 43 54
Fax : 596 (0)596 39 44 14
<http://www.invs.sante.fr>
<http://www.ars.martinique.sante.fr>